

PAYS de LANDI

Le magazine de la Communauté de Communes

BODILIS

Commana

Guiclan

Guimiliau

Lampaul-Guimiliau

Landivisiau

Loc-Eguiner

Locmélar

Plougar

Plougourvest

Plouneventer

Plouvorn

Plouzévédé

Saint-Derrien

Saint-Sauveur

Saint-Servais

Saint-Vougay

Sizun

Trézilidé

Les loisirs d'été

VITRAUX DE
SAINT-SAUVEUR



Sommaire

3-4

Budget 2015

Brèves du conseil communautaire

5

Enfance-jeunesse

Semaine de la petite Enfance
Brèves

6-7

Fibre optique

Entretien avec Vincent Féru

Création du service urbanisme

Présentation du service

8-9-10

Un territoire en action Journée de découverte des métiers de l'Agriculture

11-12-13-14-15

Les loisirs pendant l'été

Centre Nautique de l'Arrée, Piscine, Équipôle,
sentiers de randonnée, les enclos paroissiaux

16

Environnement

Stop au verre dans les ordures ménagères

**"Tout seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin."**

Édito



La mutualisation est en marche dans notre communauté de communes, 18 communes se sont associées pour créer un service d'autorisation du droit des sols (instruction des permis de construire...).

D'autres regroupements de tâches ou de missions interviendront dans les prochaines années dans l'intérêt de nos communes et de nos habitants.

Avec les communes, la communauté de communes prépare

aussi l'arrivée d'entreprises et d'emplois.

Les élus communautaires ont décidé la création d'une nouvelle zone d'activités. La première partie s'étendra sur 9,8 ha et la communauté de communes y investira environ 1 800 000 €.

La centrale à cycle combiné gaz contribuera également au développement économique et de l'emploi.

Avec vous, les élus communautaires préparent l'avenir de notre territoire.

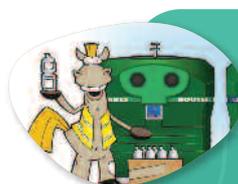
*Albert Moysan,
Président de la Communauté de Communes*

BUDGET 2015

Lors de sa séance du 17 mars 2015, le conseil communautaire a validé les budgets pour l'année 2015

% en noir représentativité
de l'activité dans le budget Recettes.
% en blanc représentativité
de l'activité dans le budget Dépenses.

Répartition des dépenses et recettes selon les services



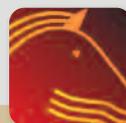
Ordures ménagères,
collecte sélective

Dépenses :
3 030 344,00 €
24%

Recettes :
2 721 271,00 €
20%

La piscine

Centre aquatique
Dépenses :
1 197 553,00 €
9 %
Recettes :
797 184,00 €
6 %



Equipôle
Dépenses :
333 235,00 €
3 %
Recettes :
105 340,00 €
1 %



Enfance-Jeunesse
Dépenses :
978 067,00 €
8 %
Recettes :
567 611,00 €
4 %



Reversement
de fiscalité
aux communes

Dépenses :
4 915 596,00 €
38 %

Fiscalité recettes :
7 090 211,00 €
51 %

Administration
générale

Dépenses :
2 408 789,00 €
19 %

Recettes :
2 490 802,00 €
18 %



L'autofinancement
de la CCPL s'élève à
995 978,00 €
correspondant
à 7 %
du budget dépense

Malgré les baisses des dotations de l'État et des produits de fiscalité "entreprises", le conseil communautaire a souhaité maintenir les taux de fiscalité et d'autofinancer les investissements de l'année 2015. Il n'y aura donc pas d'augmentation de la fiscalité en 2015.

Investissement

1 Très haut débit : 676 000 €

Travaux de montée en débit sur Plouénéventer (700 lignes concernées) et mise en place de la fibre optique (3000 prises) sur la partie Ouest de notre territoire.

2 Économie : extension Zone Activités du Vern à Landivisiau : 1 800 000 €

Les travaux d'aménagement de l'extension de la Zone du Vern permettront de commercialiser 7 ha (9,8 ha aménagés) à destination des entreprises que nous voulons installer sur notre territoire.

3 Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine à Guimiliau : 950 000 €

A proximité immédiate de l'enclos de Guimiliau, réalisation d'un équipement à vocation touristique et patrimoniale destiné à la mise en valeur des enclos paroissiaux de notre territoire. De plus, ce centre sera le point d'accueil pour les visiteurs du territoire. Ainsi le centre fera la promotion touristique de l'ensemble des communes de la CCPL.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Extension de la zone d'activités du Vern sur Landivisiau

Ce projet d'extension de la zone du Vern concerne des terrains situés en prolongement de la zone du Vern à Landivisiau, au nord-ouest de celle-ci. Le projet, dans une première étape, intègre l'aménagement de 9,8 ha (7 ha commercialisés).

Signature du contrat de territoire 2015-2020

Le contrat de territoire, signé avec le Conseil départemental du Finistère, vise à adapter l'intervention départementale aux spécificités du territoire. Le contrat entre la Communauté de Communes et le Conseil départemental a été signé le 20 février 2015. La participation du Conseil départemental s'élève à 6 381 823 € pour l'ensemble des actions menées par les différents acteurs du territoire et ce, pour la période de 2015 à 2017.

Renouvellement du contrat enfance-jeunesse

Le contrat "enfance – jeunesse" est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans. Ce contrat est signé entre la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole. Ce contrat permet la mise en cohérence de l'ensemble des actions menées par les collectivités et les associations du territoire dans le domaine de l'enfance jeunesse. Ce contrat est signé jusqu'au 31 décembre 2017.

Pour tout renseignement
Pays de Landivisiau
02 98 68 42 41

Transfert des services de la petite enfance

Transfert à la Communauté de Communes (relais parents assistantes maternelles et halte-garderie itinérante)

Ces services étaient auparavant gérés par l'association "1000 Pattes". Au vu du peu d'implication des parents dans la gestion de l'association, la Communauté de Communes a décidé de reprendre en direct le fonctionnement de ces services à compter du 1^{er} mars 2015. Cette nouvelle organisation a entraîné le transfert du personnel de l'association vers la Communauté de Communes, le fonctionnement pratique n'a pas été modifié. Les deux services sont rattachés au service Enfance-Jeunesse.

Autorisations du droit des sols, création d'un service

L'instruction des autorisations du droit des sols était auparavant réalisée par les services de l'État pour la plupart des communes. L'État ayant décidé de se désengager, la Communauté de Communes a créé ce nouveau service pour 18 communes de notre territoire. La ville de Landivisiau ayant déjà son service n'a pas souhaité intégrer la nouvelle organisation.

Subventions aux associations

Au vu du nombre important de demandes et de la difficulté de les hiérarchiser, la CCPL a décidé de ne plus accorder de subventions aux associations. Il est rappelé que la CCPL apporte une aide technique aux associations par le prêt de matériel (barnum, gradins, barrières, grilles d'exposition...), ces demandes devant transiter par la commune où siège l'association.

ENFANCE JEUNESSE



Les semaines de la Petite Enfance

Pour la 3^e année consécutive, la Caf du Finistère, Très Tôt théâtre, la Communauté de Communes, leurs partenaires culturels et petite enfance ont organisé en mars dernier les semaines de la Petite Enfance.



Sur le Pays de Landi, plusieurs animations ont été proposées aux professionnels de la petite enfance, mais aussi aux parents et enfants.

Les spectacles

“Choses” à Commana et “Ma forêt” à la CCPL. En marge du spectacle, les assistantes maternelles et le Relais Parents Assistantes Maternelles avaient concocté une exposition avec les enfants.

Les ateliers

Pour les professionnels de la petite enfance et pour les parents : ateliers “chant, son, polyphonie”.

Des ateliers parents enfants, des animations sur Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Plounéventer, Plouzévédé et à la Halte-Garderie itinérante “1000 Pattes”.

Pour tout renseignement
Service Enfance Jeunesse
02 98 68 42 41

Raid Aventure à Châteaulin

Raid ados du 6 au 7 juillet & Raid Junior du 9 au 10 juillet

La CCPL en collaboration avec les animateurs du Pays de Landi propose un challenge aux jeunes du territoire. Au programme : grimpe d'arbres, VTT, course d'orientation, kayak, jeux bretons.

Renseignements & inscriptions
auprès de vos animateurs

Prix “L'arbre à livres”

Depuis septembre, les lecteurs du Pays de Landi votent pour choisir leur ouvrage préféré dans les bibliothèques. Un spectacle de clôture de la 6^e édition aura lieu le 17 juin à Lampaul-Guimiliau avec le spectacle de Muriel Bloc'h, les résultats seront proclamés ce jour-là.



À vos agendas :

La 7^e édition du prix “L'arbre à livres” s'ouvre fin septembre dans vos bibliothèques.

Projet “Batucada”

En juillet et aux vacances de la Toussaint, dans le cadre des projets communautaires, les accueils de loisirs proposeront la création d'un spectacle autour des percussions, de la musique brésilienne et du chant brésilien avec l'intervention de l'association “Yatouzik”.



Vincent Feru est chargé de mission numérique au Pays de Morlaix. C'est en compagnie de Jean Jézéquel, vice-président en charge des TIC, que nous le recevons.

Déploiement fibre optique

Pour tout renseignement
Pays de Landivisiau
02 98 68 42 41

Vincent Feru, qu'est-ce que le Très Haut Débit ?

On considère depuis 2012 que le Très Haut Débit (THD) commence à partir d'une offre de service Internet à plus de 30 Mbps, or cette réalité est actuelle puisque ces débits sont déjà constatés avec le VDSL qui remplace progressivement l'ADSL quand la ligne de l'abonné y est éligible.

Cependant, seule la fibre optique permet de garantir du vrai THD à

long terme parce que finalement, on ne sait pas aller plus vite que la lumière qui est justement transmise par cette fibre optique. C'est là qu'elle fait toute la différence, les

débits sont en théorie illimités. À présent ce sont les opérateurs qui pourront nous donner plus ou moins de débit : 100 Mbps, 500 Mbps ou 1 Gbps, à notre demande et suivant notre choix de tarif. On révolutionne ainsi complètement l'accès au numérique et l'offre standard de base sera toujours du Très Haut Débit même avec "seulement" 100 Mbps.

Vincent Feru, au minimum trois fois plus rapide que la plus rapide des connexions actuelles, le Très Haut Débit concerne alors qui et pour quels usages ?

Les usages ? Ils ne sont pas nouveaux, on pourra faire la même chose mais plus vite et avec une

meilleure qualité d'expérience utilisateur. Quand je suis en train de télécharger dans mon bureau sur une plateforme légale, je peux continuer à profiter de mon Internet comme si de rien n'était et surtout laisser profiter le reste de la famille de son film ou de sa série préférée, ce qui n'est pas possible aujourd'hui sans une dégradation significative de la qualité de service.

La société des loisirs est la première impactée, oui, mais à partir du moment où le THD commencera à se démocratiser, à arriver chez tout le monde, de nouveaux services connectés seront proposés pour les particuliers comme pour les entreprises, qui sont aujourd'hui demandeuses de débit pour satisfaire les besoins de leur parc informatique et accéder à leurs serveurs distants dans de bonnes conditions.

Nous ne sommes qu'au début de la "e-santé" ou de la "e-médecine", mais la possibilité d'une consultation à distance rendra bien des services ! Terminé les heures perdues en salle d'attente. L'humain reste au cœur des préoccupations, les services numériques de demain seront là pour améliorer notre quotidien, rendre les choses plus facile et plus rapide d'accès. Les services à distance seront de bien meilleure qualité pour faire ses démarches administratives, se former, s'informer, profiter de services interactifs de qualité. L'innovation est en ordre de marche et croyez-moi les entreprises du secteur ne manqueront pas de ressources et d'imagination pour nous en faire profiter dans les années à venir.

Vincent Feru, avec quel coût pour l'utilisateur final ?

Le coût que représente la fibre optique est significatif, on le sait tous. Pour couvrir toute la Bretagne il faut compter un budget global de



2 milliards d'euros sur 20 ans, ce n'est pas rien.

Il a fallu passer par un projet d'échelon régional pour y arriver et c'est "Bretagne Très Haut Débit" qui l'englobe aujourd'hui sous la gouvernance du Syndicat Mixte Mégalis Bretagne, avec l'ensemble des collectivités adhérentes. Ce qui coûte cher ce n'est pas tant la fibre qui a moins de valeur marchande que le cuivre, mais c'est bien de refaire un nouveau réseau. Nous passerons autant que possible par les infrastructures existantes, nous parlons alors de la réutilisation du patrimoine télécom. Pour le reste, il faudra refaire du Génie Civil et créer de nouveaux équipements de collecte pour accueillir le matériel des opérateurs. L'Europe, L'État, la Région et le Département aident au financement de ce projet sans quoi il serait impossible d'y parvenir. Ensuite, les opérateurs doivent s'associer à cette démarche et venir s'installer dans les conditions financières qui permettront de faire jouer la concurrence et de faire profiter de leurs nouvelles offres les futurs abonnés. Il y a alors plusieurs types d'offres suivant les options de services (bouquet TV, contenu à la demande, applications... quantité de débits par tranche de 100 Mbps) l'offre de base étant aux mêmes tarifs que l'ADSL. La concurrence est très forte, tout le monde nous parle de la fibre.

Pour l'entreprise ou le particulier qui souhaitera s'y raccorder, il faudra demander à l'opérateur un nouveau branchement en fibre et s'affranchir des frais d'accès qui pourront varier selon la situation, allant de la gratuité jusqu'à une centaine d'euros. Mais on peut compter sur la diligence de ces opérateurs et surtout leur capacité à proposer des promotions incitatives

à venir prendre la fibre optique. Aujourd'hui c'est un vecteur de croissance incontournable.

Vincent Feru, quel calendrier de déploiement sur la CCPL?

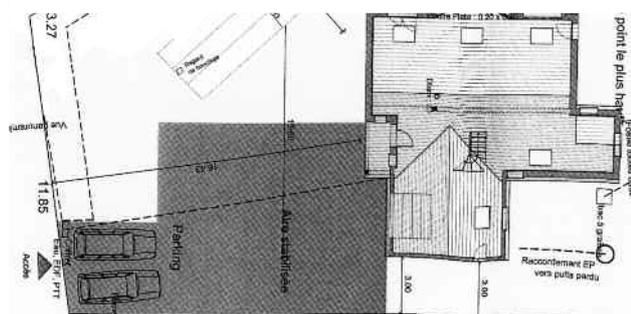
Comme nous le disions précédemment au sujet du projet Bretagne Très Haut Débit, il faudra compter une vingtaine d'années pour que 100 % des Bretons bénéficient de la fibre optique. Pour la CCPL, la bonne nouvelle c'est que nous commençons les déploiements dès cette année. Le périmètre exact de cette première tranche de travaux est en cours d'étude jusqu'au mois de novembre, ensuite la mise en œuvre se fera dans la continuité jusqu'aux mois de mars/avril. Cette première tranche touchera en partie les communes de Saint-Derrien, Plougar, Saint-Vougay, Bodilis, Plougourvest ainsi que les quartiers Nord de Landivisiau, pour un peu plus de 3.000 prises tout de même. Malheureusement, nous ne pouvons pas satisfaire tout le monde en même temps, et il y aura des déçus dès lors que nous passerons à proximité de chez eux. Mais nulle inquiétude, leur tour viendra.

Nous commençons par là où le service était très insuffisant en ADSL, et il nous faut également respecter des règles d'ingénieries mais aussi les décisions des co-financeurs car nous ne sommes pas les seuls à mettre la main au porte-monnaie. Pour la tranche suivante qui est prévue au déploiement jusqu'en 2018, nous pouvons déjà vous dire qu'il s'agira des communes de Guiclan et de Commana.

Il y a beaucoup à faire avec la fibre, mais la CCPL a vu également arriver sur son territoire des premières antennes 4G : le Très Haut Débit du mobile. Et de cette technologie, chacun peut également tirer parti.

Vincent Feru, merci !

Création du service "instruction des autorisations du droit des sols"



Dans la plupart des communes, les services de l'État (la DDTM) étaient chargés d'instruire les demandes d'autorisations du droit des sols. Ainsi, sur la Communauté de Communes, 18 communes bénéficiaient gratuitement de ce service, la ville de Landivisiau ayant son service indépendant.

La loi ALUR a mis fin à la mise à disposition des services de l'État pour cette prestation avec des dates butoirs :

- le 1^{er} juillet 2015 pour les communes disposant d'un PLU (Bodilis, Lampaul-Guimiliau, Plouvorn, Plouzévédé et Sizun)

- le 1^{er} janvier 2017 pour les autres communes

Une réflexion a été menée au niveau de la Communauté de Communes afin de pallier ce retrait. Cette réflexion a abouti à la création d'un service mutualisé pour les 18 communes, Landivisiau ayant souhaité conserver son indépendance.

Ce nouveau service sera sous la responsabilité de Nicolas Cabon, urbaniste de formation, nouvellement embauché à cet effet. Cette nouvelle organisation ne modifie en rien le parcours des différents documents identifiés par le vocable "autorisations du droit des sols" (voir lexique).

Comme par le passé, le pétitionnaire devra déposer à la mairie du lieu du terrain concerné une demande d'autorisation. La mairie se chargera de vérifier la complétude du dossier et l'adressera pour instruction à la Communauté de Communes. Nicolas Cabon sera chargé d'instruire le dossier au vu de la réglementation en vigueur et des documents d'urbanisme applicables à chaque commune. Après instruction du dossier, le service transmettra au Maire un projet d'arrêté. Le Maire ou son représentant reste le seul habilité à accorder ou refuser une demande d'autorisation et sa décision sera transmise au pétitionnaire par la Mairie.

Lexique : autorisation du droit des sols – documents

- CUa : Certificat d'urbanisme (informatif)
- CUb : Certificat d'urbanisme opérationnel
- DP : déclaration préalable
- PC : Permis de construire
- PD : Permis de démolir
- PA : Permis d'aménager



1

**De novembre 2014 à mars 2015,
la CCPL a mené un projet novateur
pour accompagner au niveau social
et économique des personnes
demandeurs d'emploi
rencontrant des difficultés
d'insertion professionnelle en lien
avec la conjoncture économique difficile.
L'objectif étant de remobiliser
ces personnes.**

Un territoire en action **novembre 2014 à mars 2015**



1. Spectacle Soïg Sibérl.

2-3. Exposition de l'atelier photos

lors du spectacle de clôture le 15 mars 2015.

4. Sketch de l'atelier théâtre de Lampaul-Guimiliau sur le monde du travail.



→ Actions vers l'emploi



Les supports

Un support artistique et culturel pour redonner une image positive de soi, de son parcours et de son territoire !

Des propositions artistiques, théâtre, musique, photos, ateliers d'écriture... ont ainsi été mises en place pour permettre aux enfants et aux adultes d'exprimer leurs émotions et de travailler sur l'estime de soi, la valorisation de son territoire, de partager des moments forts. Un spectacle de clôture a été présenté en mars dernier.

Plus de 250 enfants ont participé à ces différents supports artistiques. 11 demandeurs d'emploi ont participé à l'atelier photos et ont ainsi été exposés lors du spectacle de clôture le 15 mars 2015. Au final, ce spectacle a accueilli 250 personnes.

Des ateliers pour travailler sur le savoir-être et les savoir-faire

Des ateliers mensuels ont également été mis en place afin de contribuer à trouver un emploi durable, une formation « vraiment » qualifiante débouchant sur un emploi, intérim...

Les participants ont été orientés par les mairies, les cabinets de reclassement, l'ART, le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), la Mission Locale, le Pôle Emploi, CAP Emploi (pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi handicapés) et le Conseil Général.

118 personnes dont 41 % d'hommes et 59 % de femmes ont participé aux ateliers.

Au total, ce sont plus de 70 ateliers

et rencontres de demandeurs d'emploi qui ont été organisés par la Communauté de Communes en collaboration avec des partenaires spécialisés.

Des ateliers ont été proposés et animés par des professionnels pour contribuer à lever les freins à l'embauche : bien-être ou relooking, estime de soi, gestion du budget, sécurité au travail (sur les addictions), mobilité (dont le code de la route), informatique et internet, recherche d'emploi (appréhender le tissu économique local et son offre d'emploi, recherche Internet, réseaux...), simulation d'entretien.

Des réunions d'information collectives sur l'intérim d'insertion, l'intérim classique, l'ART (Association Recherche Travail et DPLACE (location voiture, scooter...)) ont complété ce dispositif.



1



3



4



6



2



7

1. Visite en exploitation laitière.
2. Visite en pépinière.
3. Participation aux jeux "réduction des déchets".
4. Forum des métiers de l'agriculture.
5. Atelier "beurre".
6. Atelier "vaches".
7. Les scolaires découvrent le forum.

Journée découverte des métiers de l'agriculture



5

Les chiffres clés de l'agriculture sur la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau :

**+ de 1.400 emplois
soit 10 % des emplois du territoire**

540 entreprises

**583 salariés en ETP
(équivalent temps plein)**

18 % d'exploitations laitières

Pour un chiffre d'affaires de 205 M€

(source Insee, Chambre d'agriculture du Finistère, MSA Armorique - 2011/2012)

Le 17 mars dernier, 28 établissements agricoles, représentant 15 activités différentes, ont bien voulu ouvrir leurs portes et faire découvrir leurs métiers.

Plus de 500 élèves de seconde, troisième et quatrième scolarisés sur la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau ont participé à cette journée.

Après une matinée de deux visites par classe, certains élèves ont déjeuné au Pôle des Métiers et participé à des jeux sur la réduction des déchets avec l'ambassadrice du tri de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

L'après-midi a été consacrée à un forum des métiers de l'agriculture avec des conférences, des ateliers-découverte des métiers, des ateliers ludiques et des ateliers du goût.

En clôture de cette journée, un "Flash Eco Spécial jeunes et agriculture" a été édité. Les élèves ont ainsi rédigé des articles sur les établissements

visités. Il est téléchargeable sur notre site internet

www.pays-de-landivisiau.com

C'est grâce au partenariat et au soutien de la Chambre d'Agriculture du Finistère et de l'AEF que ce projet a pu voir le jour. Merci à eux et merci également aux étudiants de BTS de l'IREO de Lesneven qui ont encadré ces élèves durant toute cette journée et aux chefs d'entreprise qui ont bien voulu donner de leur temps pour accueillir chaleureusement les collégiens et lycéens de la CCPL.

Des photos de la journée sont visibles sur notre page facebook **<https://fr-fr.facebook.com/paysdelandi>**

Cet été, profitez de vos vacances pour découvrir ou redécouvrir les richesses du Pays de Landi : prenez le temps de porter un nouveau regard sur votre territoire !

Loisirs de l'été

redécouvrez les richesses
du Pays de Landi

Sentiers de randonnée Les 21 circuits proposés

1 Sentiers des moulins (3h) Plouzévédé

A découvrir : chapelle et fontaine Notre-Dame de Berven, moulin et étang du Bant

2 Circuit de Lambader (3h45) Plouvorn

A découvrir : chapelle et fontaine Notre-Dame de Lambader, château de Keruzoret (extérieurs), plan d'eau de Lanorgant

3 Circuit des moulins (3h15) Plougar

A découvrir : four à pain de Tronjoly, croix de Valy Fao (XVI^e siècle), fontaine de Trémagon

4 Le Pays de Gourvest (4h15) Plougourvest

A découvrir : moulin du Stang, église Saint-Pierre et ses bannières anciennes, stèles gauloises

5 Le circuit du lac et des moulins (3h00) Saint-Derrien

A découvrir : fontaine Saint-Derrien, moulin de Lansolot, plan d'eau

6 Vallée de la Penzé et ses moulins (4h) Guidan

A découvrir : ancien moulin de Kernabat, vallée de la Penzé, porche sud et chevet de l'église, nombreux calvaires

7 Le circuit de Penguilly (5h) Bodilis

A découvrir : enclos de Bodilis, sablières de l'église

8 Le circuit de Kerillien (3h) Plounéventer

A découvrir : chapelle Saint-Mélar, vallée de la Flèche, moulin Milin Soul

9 Sur les traces de Yan'Dargent (3h30) Saint Servais

A découvrir : Enclos paroissial, musée Yan'Dargent, maison natale Yan'Dargent

10 Sentiers des tanneurs et des tisserands (5h15) Landivisiau

A découvrir : fontaine Saint-Thivisiau, vallée du Lopic, porche en kersantite de l'église

11 La Fontaine Sainte-Anastasia (3h) Lampaul-Guimiliau

A découvrir : enclos paroissial, fontaine Sainte-Anastasia, fontaine et lavoir Notre-Dame

12 La Chapelle Sainte-Anne (3h) Lampaul-Guimiliau

A découvrir : chapelle Sainte-Anne, vallée de la Dourcam, Croix du Télégraphe

13 Les 2 Rivières (3h45) Guimiliau

A découvrir : enclos paroissial, fontaine et lavoir Saint-Miliau, calvaire de Penhoat Huon, viaduc

14 La Vallée Perdue (2h40) Loc-Eguiner

A découvrir : La Vallée perdue, l'église Saint-Eguiner, ruines de Milin Coz

15 L'ancienne voie ferrée (2h40) Loc-Eguiner

A découvrir : ancienne voie ferrée, la vallée de l'Elorn

16 Pen ar Prat (3h15) Locmélar

A découvrir : bois de Kéavel, village ancien de Roc'h Duff

17 Le sentier de Goas ar Scoul (3h) Saint-Sauveur

A découvrir : moulin de Kéravel, vitraux de Gérard Lardeur à l'église

18 L'Elorn et le lac du Drennec (5h) Sizun

A découvrir : enclos paroissial et son arc de triomphe, lac du Drennec

19 Circuit du Mougau (3h30) Commana

A découvrir : allée couverte du Mougau et les crêtes des monts d'Arrée

20 Le Château de Kerjean (1h00) Saint-Vougay

A découvrir : le château de Kerjean et ses expositions (payant), le parc, sa fontaine, son plan d'eau

21 Sentier de Kerguidu (4h) Trézilidé

A découvrir : l'église Saint-Péran



1. page précédente : écoreuil sur le sentier de Guimiliau
2. Le Centre nautique de l'Arrée
3. Mise au tombeau en tuffeau à Lampaul-Guimiliau
4. Retable baroque de sainte Anne à Commana

5. Détail du porche sud à Guimiliau
6. Sirène de l'ossuaire à Sizun
7. Porche sud à Bodilis

Crédits photo enclos :
Pays d'Art et d'Histoire

Sentiers de Randonnée : Le territoire en découverte

À découvrir ou à redécouvrir en famille ou en solo, les 21 circuits qui sillonnent les communes de la CCPL. Les sentiers PR (promenades et randonnées) proposent des itinéraires d'une à 5 heures de marche, généralement en

boucle. Cette palette répond à tous les goûts et à tous les niveaux.

Les sentiers sont balisés et entretenus par la CCPL (avec l'aide précieuse des randonneurs du territoire de la CCPL).

Centre nautique de l'Arrée : un havre de paix au cœur des monts d'Arrée

Comme l'année dernière, venez vous ressourcer au Lac du Drennec. Un ensemble d'activités pouvant convenir à tous les niveaux (en stage ou en sortie libre) : Optimist, kayak, planche à voile, catamaran, stand-up paddle.

Du matériel de qualité, des locaux rénovés et un encadrant qualifié !

Nouveauté 2015 : balades commentées sur le lac tous les mardis et mercredis à 13h30 à partir de juillet.

Comment venir ?

Du nord N12 direction Landivisiau, Commana, Lac du Drennec
Du sud N165 direction Le Faou, Hanvec, Sizun, lac du Drennec
Points GPS 48.392359 -4.000776

Adresse :

Croas Pen-an-Néac'h, Commana

Contact et tarif
Julien Berthéléme
06 20 47 05 57
contact@cn-arree.org

Retrouvez toutes les animations
sur l'Estivant ou
www.roscoff-tourisme.com
Tél 02 98 68 33 33





Les enclos paroissiaux : des trésors architecturaux à visiter

Apparu au XV^e siècle, le commerce de la toile de lin prospère considérablement aux XVI^e et XVII^e siècles dans le Léon. Le lin pousse sur la frange littorale, actuelle "Ceinture Dorée", tandis que le fil est blanchi et les toiles tissées dans l'arrière-pays. Cet artisanat toilier a enrichi une grande partie des habitants du Pays de Landivisiau, dont les paysans-marchands de toiles. Ceux-ci ont alors fait des dons importants à leur paroisse permettant ainsi la construction de monuments prestigieux : les enclos paroissiaux.

Au fur et à mesure, l'église s'est agrandie et des éléments architecturaux ont été construits : porche sud, ossuaire, calvaire, porte triomphale et

sacristie. Cet ensemble de monuments religieux, édifié entre le XVI^e et le XVIII^e siècle au Pays de Landivisiau, est entouré d'un muret en pierre, d'où le mot "enclos".

Ces enclos paroissiaux ont été réalisés par des artistes locaux de grand talent et des sculpteurs de la marine de Brest, sculpteurs du roi de France. Chaque enclos paroissial est unique et offre un intérieur coloré et luxuriant : retables en bois polychrome et doré à la feuille, baptistère et chaire à prêcher en bois sculpté, bannières brodées de fils d'or et d'argent... Ces constructions majestueuses figurent sans nul doute parmi les créations les plus originales du patrimoine religieux breton.



BODILIS

Samedi 4 juillet

La Nuit des églises : concerts, de 20h à 23h, à l'église.

LAMPAUL-GUIMILIAU

Jedi 9 juillet

A 20h45, concert de Duo Voce Humana, orgue et voix, à l'église.

Dimanche 12 juillet

A 20h45, concert d'Yvon Le Quellec et Nicolas Jacotin, harpe et violon, à l'église.

SIZUN

Jedi 16 juillet

A 20h45, concert du Chœur Cantibus, chœur allemand, à l'église.

GUIMILIAU

Vendredi 17 juillet

A 17h30, concert de Michel Cocheril, organiste à Morlaix et Guimiliau, audition d'orgue, à l'église.

SAINT-SERVAIS

Dimanche 19 juillet

Pardon, procession suivie de la messe, à l'église, gratuit.

GUIMILIAU

Du vendredi 17 au dimanche 19 juillet

Illumination du calvaire, bourg. Spectacles de 20h à 22h30 suivis de l'illumination du calvaire à 22h30 dans l'enclos paroissial, gratuit.

Dimanche 19 juillet

A 18h30, Michel Rolland à la guitare, à l'église.

LAMPAUL-GUIMILIAU

Lundi 20 juillet

A 20h45, concert de Louis Abgrall et Michel Cocheril, bombarde et orgue, à l'église.

SIZUN

Jedi 30 juillet

A 20h45, concert de "An Euz Glas... 15 ans déjà" Aldo Ripoche et Yan-Fanch Kemener, violoncelle et voix, à l'église.

GUIMILIAU

Dimanche 2 août

A 17h, concert de l'ensemble Kaléo, Violon, alto, violoncelle et piano, à l'église.

LAMPAUL-GUIMILIAU

Jedi 6 août

A 20h45, concert de Camille Chapron et Michel Cocheril, soprano et orgue, à l'église.

SIZUN

Samedi 8 août

A 20h45, concert d'Yves Gersant et Michel Cocheril, trompette et orgue, à l'église.

LAMPAUL-GUIMILIAU

Dimanche 9 août

A 20h45, concert de Jean-Michel Alhais et Jean-Pierre Rolland, bombarde et orgue, à l'église.

SIZUN

Jedi 13 août

A 20h45, concert de Jean-Marie Lions et Roland Guyomarch, violon et orgue, à l'église.

GUIMILIAU

Vendredi 14 août

A 17h30, concert de Michel Cocheril, audition d'orgue, à l'église.

BODILIS

Samedi 15 août

Grand pardon, à 10h30, à l'église, gratuit.

LOCMÉLAR

Du samedi 29 au dimanche 30 août

Fête des 150 ans de la cloche organisée par Locmélar Patrimoine.

COMMANA

Dimanche 30 août

Pardon de saint Derrien, à 10h30, gratuit.

Pour l'ensemble des concerts

- > Tarifs : libre participation
- > Possibilité de visiter l'enclos paroissial avant le concert
- > Rencontre avec les artistes à l'issue du concert

C'est l'été à la Piscine



Horaires été 2015	Espace aquatique	Balnéo	Salle fitness/musculation
Lundi	11h00-19h00	9h30-19h00	
Mardi	11h00-20h30	9h30-20h30	
Mercredi	11h00-19h00	9h30-19h00	
Jeudi	11h00-19h00	9h30-19h00	
Vendredi	11h00-20h30	9h30-20h30	
Samedi	10h00 à 12h30 – 14h00 à 18h00		
Dimanche	9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h00		

Cet été encore il fait beau à La Piscine, qui est, tout comme la plage, une destination incontournable pour la pratique des loisirs et sports aquatiques. Sur l'espace aquatique, la journée commence par les cours de natation enfants, en stages sur 2 semaines du lundi au vendredi le matin de 10h00 à 10h45. Il est toujours possible de s'inscrire auprès de l'accueil (niveaux débutants, perfectionnement 1 et 2).

Les bassins sont ensuite largement ouverts au public à partir de 11h00 et en continu jusqu'au soir.

Les aquabikes, formidables outils pour le tonus et l'entretien de la silhouette, sont en location de 11h00 à 13h30, puis de 17h00 jusqu'à la fermeture, le

la piscine

Espace Sports Loisirs du Pays de Landivisiau

samedi toute la journée et le dimanche après-midi. Les séances d'aquagym, en musique, apportent bien-être et tonicité, notamment grâce à l'utilisation du matériel de fitness subaquatique (vélos, trampolines, aquabots, etc.).

L'aquagym est programmée :

- Le mardi de 9h00 à 9h45
- Le mercredi de 19h00 à 19h45.

L'espace balnéo (saunas, hammams et jacuzzi) et la salle de fitness-musculation sont ouverts en accès libre dès 9h30 le matin, jusqu'à la fermeture le soir.

Contact

02 98 68 09 00

À noter dans vos agendas



Inscription aux activités de rentrée

Cours de natation, aquagym, Gym : Les dossiers de pré-inscription sont à finaliser à l'accueil pour le 25 août au plus tard.

Les agréments de natation scolaire pour les parents auront lieu le samedi 5 septembre à 10h00.

L'arrêt technique semestriel pour vidange est programmé du 31 août au 6 septembre.

Toutes les activités reprendront le lundi 7 septembre. Les plannings et fiches d'inscriptions sont disponibles à l'accueil ou sur le site Internet de la Piscine

www.lapiscine-paysdelandi.com





1



2



3

1. Enveloppement et cataplasmes à base d'algue de Bretagne sur le cheval.
2. Thalasso à Roscoff pour le cavalier.
3. Virginie Atger.

Pour les cavaliers les horaires de l'été



Juin-juillet

Lundi, mardi, mercredi,
jeudi, samedi :
10h00 - 18h00
vendredi : 10h00 - 20h00

Pour tous les abonnés (trimestriel ou annuel)

Du Lundi au Vendredi :
10h00 - 20h00

Août, septembre, octobre

Du lundi au samedi :
10h00 - 18h00 (journée continue)

L'entrée : 14 € (sans limite de durée)

Carte de 12 entrées : 140 € (valable 1 an)

Forfait juin-juillet-août :

100 €, entrées illimitées sur la période.



Cet été, du 27 au 31 juillet, l'Équipôle organise un stage d'endurance équestre qui allie sport et bien-être. C'est la cavalière internationale Virginie Atger, multi-médaillée en équipe de France, qui assure les conseils sportifs en privilégiant une approche personnalisée du couple cavalier-cheval. En parallèle, cavaliers et chevaux goûteront aux joies de la Thalasso ! Pour les cavaliers, direction la Thalassothérapie de Roscoff pour un programme de quatre après-midi de soins et de détente. Les chevaux seront chouchoutés à l'Équipôle : enveloppements et cataplasmes

à base d'algues de Bretagne, douches et divers soins assurés par Cavasso.

Un concept haut de gamme, réservé à 10 couples cavalier-cheval, maximum. Un concept original qui allie terre et mer, un des atouts de notre territoire.

Les vacances bien-être, à l'Équipôle, avec votre cheval, c'est toute l'année ! Hors stage, vous pouvez bénéficier, aux dates de votre choix, des installations de l'Équipôle et intégrer à ces vacances sportives un programme "thalasso" pour vous et votre cheval. Renseignements sur demande, à l'Équipôle.

Inscriptions/contacts

02 98 24 80 23

contact.equipole.ccpl@gmail.com

À noter dans vos agendas



20 et 21 juin

Course internationale d'endurance équestre.

Dimanche 5 juillet

Concours de dressage.

Samedi 11 juillet

Présentation d'élevage de pur-sang arabes.

Dimanche 19 juillet

Épreuve de qualifications loisir.

Dimanche 26 juillet

Concours d'attelage.

*Entrée libre pour l'ensemble de ces rendez-vous.
Possibilité de pique-niquer sur place.*

Bien-être et sport à l'Équipôle

Stop au verre

dans les ordures
ménagères



Pourquoi trier mon verre ?

- 1 La consigne de tri est simple : toutes les bouteilles, pots et bocaux sont recyclables, chacun d'entre nous consomme beaucoup de verre et seuls 37 kg se retrouvent dans la bonne filière de recyclage. Chacun d'entre nous jette encore 16 kg de verre par an dans la poubelle habituelle!
- 2 Le verre est recyclable à l'infini : tout le verre trié va renaître sous la forme d'une nouvelle bouteille ou d'un nouveau bocal ! Il est urgent d'agir, les ressources naturelles ne sont pas illimitées !
- 3 Le verre mis dans les ordures ménagères coûte 250 € par tonne à la collectivité, elle ne coûte que 5 € mise dans les conteneurs de tri, soit une économie potentielle qui serait répartie sur les factures de redevance d'ordures ménagères !
- 4 Je crée de l'emploi en France, tous les verres sont triés et retransformés en France. En triant votre verre vous soutenez l'économie et les emplois français (entreprise Saint-Gobain) !
- 5 Pour ne pas avoir à re-trier ma poubelle. Au vu de ces résultats, la CCPL a décidé de punir les mauvais trieurs. Les sacs d'ordures ménagères seront ouverts pour contrôler le tri des habitants. En cas de carton rouge, votre conteneur ne sera pas ramassé et il faudra trier votre conteneur pour qu'il soit vidé par l'équipe de collecte.



**Vous aussi rejoignez les citoyens
qui trient leur verre,
c'est bon pour la planète
et pour le porte-monnaie !**